

Publié le 20 octobre 2017

## Directrices et directeurs d'Epl, partenaires de premier plan de leur Fédération

L'une des premières actions du Président Jean-Marie Sermier, dans les heures qui ont suivi son élection au Congrès de Bordeaux, a été de renouveler le partenariat de la Fédération avec l'AdEpl. Une attention relevée par Catherine Léger, présidente de l'association des directeurs et directrices d'Epl, et qui témoigne de leur implication au sein de notre mouvement.



Lors du congrès de Bordeaux, **Jean-Marie Sermier** et **Catherine Léger** ont signé une nouvelle **convention de partenariat** d'une durée de 2 ans. L'occasion pour chacun de saluer les complémentarités de leurs missions et actions respectives, dans l'accompagnement des dirigeants et de leurs entreprises, et de se féliciter ensemble de l'appétence des collectivités pour les Epl, qui ne se dément pas.

Dans un contexte de forte évolution, en lien avec la réforme territoriale, l'économie mixte apparait renforcée aux yeux de ceux qui la compose, car elle démontre au quotidien sa souplesse, sa pertinence, et son efficacité. C'est le résultat des efforts conjoints des parlementaires, élus locaux, présidents et dirigeants d'Epl, qu'il convient de poursuivre.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1